



Le 3 octobre 2012

Aux parents des élèves

Objet : Dépistage du radon

Mesdames,
Messieurs,

Le 18 août 2011, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) a lancé une opération de dépistage du radon dans toutes les écoles primaires et secondaires du Québec. Ainsi, nous désirons par la présente vous fournir quelques renseignements relatifs à cette opération pour vous permettre de comprendre les objectifs poursuivis et les activités qui se dérouleront dans l'établissement que fréquente votre enfant au cours des prochaines semaines.

Le radon est un gaz d'origine naturelle qui provient de la dégradation de l'uranium présent dans certaines formations géologiques. Si les concentrations mesurées dans un bâtiment excèdent la nouvelle ligne directrice de Santé Canada, le propriétaire de celui-ci doit effectuer des travaux visant à contrôler l'infiltration de radon. Bien qu'il y ait peu de risques pour que des problèmes significatifs existent dans les écoles du Québec, le ministère de la Santé et des Services sociaux recommande, sur une base préventive, que des mesures des concentrations de radon y soient effectuées d'ici juillet 2014.

À partir d'octobre 2012, un représentant de notre commission scolaire installera des détecteurs de radon (dosimètres) dans les locaux de l'établissement que fréquente votre enfant. Ces appareils sont de très petite taille et ne présentent aucun danger pour la santé. Ils seront retirés en février 2013 et ensuite analysés en laboratoire.

Dans le cas où des concentrations élevées de radon seraient observées dans un ou plusieurs locaux de l'établissement, la commission scolaire planifiera la mise en place des mesures correctives appropriées.

Étant donné que la population est encore peu renseignée sur le radon et les risques qui y sont associés, il se peut que ce projet soulève des questions. Si vous désirez obtenir des renseignements additionnels au sujet du projet de dépistage du radon, veuillez communiquer avec la direction de l'école que fréquente votre enfant.

Vous pouvez également consulter le site suivant www.csbe.qc.ca/radon où trois liens concernant le radon sont disponibles et quelques autres documents.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur général,

Normand Lessard

Le directeur du Service des ressources matérielles,

René Roy

NL/RR/II